

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 05.06.2026

Le 05 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Friaucourt s'est réuni salle du conseil, convoqué par Mme BARTHELEMY Sabine, Maire.

Étaient présents : 11

Mme BARTHELEMY Sabine, Maire
M. FOUQUEMBERG Fabrice
Mme PARIS Aline
M. LECONTE Stéphane
Mme DE NEVE Maria
M. COULON Christophe
Mme COULON Nadège
M. DUHAMEAUX Simon
M. MONARD Bruno
M. FROMENCOURT Frédéric
Mme FROMENCOURT Peggy

Étaient absents : 4 avec procurations

Mme GOLOTVINE Marie-Laure à Mme DE NEVE Maria
M. LHEUREUX Clément à Mme PARIS Aline
Mme CHRISTOPHE Florence à M. LECONTE Stéphane

Étaient absents

M. JOSSE Pascal

Mme le Maire indique que M. Josse est excusé puisqu'il est hospitalisé.

M. MONARD B : « Il n'a pas à s'excuser »

M. FROMENCOURT F : « C'est sa vie privée »

Secrétaire de séance : Mme FROMENCOURT Peggy

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h00.

Mme le Maire donne lecture de l'ordre du jour et demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :
Délibération n° 2026-29 : Convention tripartite d'organisation du regroupement scolaire entre les communes d'Ault, Allenay et Friaucourt pour l'année 2026-2027 dans l'attente de la création d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

⇒ Accepté à l'unanimité

Avant de débiter la séance, Mme FROMENCOURT P. souhaite savoir comment est rédigé le procès-verbal du conseil municipal. Elle demande si les échanges sont enregistrés.

Il lui est indiqué que les comptes-rendus sont rédigés à partir de notes prise par la secrétaire de mairie et le secrétaire de séance.

Elle indique alors qu'il serait peut-être judicieux que les séances soient enregistrées, ce qui faciliterait le travail de rédaction.

DELIBERATION 2026-27 : DESIGNATION DES DELEGUES – ELECTIONS SENATORIALES

Mme le Maire explique que par arrêté préfectoral du 18 mai 2026, les communes ont obligation de se réunir ce jour afin de désigner les délégués et suppléants qui feront partis du collège électoral pour les élections sénatoriales du dimanche 27 septembre prochain.

3 titulaires et 3 suppléants doivent être élus.

Le bureau électoral est composé :

- Du Maire : présidente
- Des 2 élus les plus âgés présents : Mme DE NEVE Maria et M. MONARD Bruno
- Des 2 élus les plus jeunes présents : M. DUHAMEAUX Simon et Mme COULON Nadège

ELECTION DES TITULAIRES :

Mme le Maire indique que des candidats se sont fait connaître :

- Mme BARTHELEMY Sabine
- M. FOUQUEMBERG Fabrice
- Mme DE NEVE Maria qui composent une liste
- M. FROMENCOURT Frédéric qui est candidat seul

Mme le Maire demande si d'autres candidats souhaitent se présenter ?

M. MONARD B. fait part de sa candidature.

M. FROMENCOURT F. s'interroge sur la répartition des candidats : en liste ou en individuel

Mme le Maire lui indique que pour les communes de moins de 1000 habitants les élus ont la possibilité de se présenter de manière uninominale ou de constituer une liste.

M. FROMENCOURT et M. MONARD souhaitent donc établir une liste.

Mme FROMENCOURT P. indique que par souci de cohésion il aurait été judicieux de créer une liste avec les membres de l'opposition et estime qu'il serait bon de tendre la main.

Mme le Maire répond qu'elle en prend bonne note puis invite chaque membre du conseil municipal à aller voter.

M. MONARD B. et Mme DE NEVE M. procèdent au dépouillement.

Sont donc élus, au 1^{er} tour, à la majorité absolue :

- Mme BARTHELEMY Sabine
- M. FOUQUEMBERG Fabrice
- Mme DE NEVE Maria

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Se présentent :

- Mme GOLOTVINE Marie-Laure
- Mme FROMENCOURT Peggy
- M. LHEUREUX Clément

Il est proposé d'établir une seule liste.

Mme le Maire invite chaque membre du conseil municipal à aller voter.

M. MONARD B. et Mme DE NEVE M. procèdent au dépouillement.

Sont donc élus, au 1^{er} tour, à la majorité absolue :

- Mme FROMENCOURT Peggy
- Mme GOLOTVINE Marie-Laure
- M. LHEUREUX Clément

DELIBERATION 2026-28 : REGIE ANIMATIONS – TARIFS VENTES DIVERSES LORS DES MANIFESTATIONS

La grille de tarifs ci-dessous est présentée à l'assemblée :

ALCOOL	BOUTEILLE	VERRE
Crémant	8.00	1.50
Vin rouge	8.00	1.50
Vin rosé	8.00	1.50
Vin blanc	8.00	1.50
Cidre	8.00	1.50
Bière pression		2.50
Bière 0.25		2.00
Sangria	8.00	1.50
Rosé pamplemousse	8.00	1.50
Kir pétillant		1.50
Kir vin blanc		1.50
SOFTS	CANETTES	BOUTEILLE
Coca	1.50	
Ice tea	1.50	
Oasis	1.50	
Fanta	1.50	
Orangina	1.50	
Eau 1l		1.00
Eau 0.50l		0.50
Café (tasse)		0.50

SNACK	
Petite frite	3.00
Grande frite	4.00
Petite frite + 1 viande	5.00
Grande frite + 2 viandes	7.00
Américain	8.00
Panini	5.00
Sandwich jambon	4.00
Sandwich pâté	4.00
Crêpe sucre	1.50
Crêpe nutella	2.00
Gaufre	2.00
Part de tarte	1.50
Part de gâteau	1.50
Glace	2.00
Glace italienne	3.50

Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres tarifs pourraient être ajoutés au fur et à mesure des manifestations).

Certaines questions sont soulevées :

M. FROMENCOURT F : « Pourquoi un comité des fêtes n'est pas relancé ? »

« Pourquoi ne pas proposer aux bonnes volontés au sein du village et notamment au sein de la liste « envisageons Friaucourt autrement » où de bonnes idées d'animations avaient émergées, ce qui permettrait de diversifier les animations proposées (culture, sport etc...) ? »

Il précise qu'il serait bon de s'ouvrir aux autres pour une qualité des animations.

Mme FROMENCOURT P. demande des précisions concernant les glaces à l'italienne : a-t-on fait l'acquisition d'une machine ? Y a-t-il un prestataire ?

M. FOUQUEMBERG F. lui répond que le prestataire Eden Picard est d'accord pour mettre à disposition sa machine.

Mme le Maire précise que la fête du village aura lieu le dimanche 19 juillet.

Mme le Maire passe au vote

⇒ **Voté à l'unanimité**

DELIBERATION 2026-29 : CONVENTION TRIPARTITE D'ORGANISATION DU REGROUPEMENT SCOLAIRE ENTRE LES COMMUNES D'AULT, ALLENAY ET FRIAUCOURT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 DANS L'ATTENTE DE LA CREATION D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Mme le Maire donne la parole à Mme PARIS Aline, déléguée aux affaires scolaires, qui donne lecture du projet de convention (consultable en Mairie).

Il est précisé que les communes d'accueil sont Ault et Friaucourt.

L'organisation des classes sera la suivante :

A AULT : Maternelles, CP, CE1 et CM2

A FRIAUCOURT : Maternelles et CE2

D'un point de vue financier, Allenay participera à hauteur du nombre d'élèves accueillis.

Les charges seront réparties entre Ault et Friaucourt (fournitures scolaires, matériel, projets pédagogiques etc...)

Mme le Maire précise que la Commune, après un long travail, a obtenu la prise en charge du transport scolaire par la Région et s'en félicite.

Elle précise également que pour les enfants de la Solette, le ramassage est maintenu par la Commune. Cependant, à compter de la rentrée de septembre le ramassage aura obligatoirement lieu à l'arrêt de bus (l'agent ne s'arrêtera plus devant le domicile des parents pour prendre en charge un enfant).

Mme le Maire revient sur la gestion de la cantine par Ault, qui bénéficie de la cantine à 1€.

Afin que les parents de Friaucourt puissent bénéficier de ce dispositif il est convenu que toute la restauration scolaire soit gérée par Ault (commande, facturation aux parents, refacturation à Friaucourt...)

Il y aura toujours un point cantine à Friaucourt.

Mme FROMENCOURT : « pourquoi la cantine à 1€ n'a-t-elle pas été mise en place avant ? »

Mme le Maire répond que la commune n'a pas été destinataire des informations nécessaire en amont.

La convention prendra fin le 31 aout 2027 en vue de la création du RPI.

La convention, d'après Mme PARIS, permettra toujours de faire bénéficier aux enfants des sorties pendant le temps scolaire (tennis, bibliothèque, classe de neige...)

Les sorties estivales, proposées par la commune d'Ault, seront quant à elles proposées aux familles avec participation financière.

M. FROMENCOURT F : « comme il était indiqué dans votre programme, aurez-vous en effet la capacité d'organiser des études dirigées promises ? »

Mme PARIS A : « Les instituteurs ne sont pas partants. L'ATSEM en est capable, elle le fera. »

M. FROMENCOURT F : « Quelles sont les prévisions ? RPI ? RPC ? Quel est le devenir de cette convention ? Combien d'enfants en prévision ? »

Mme le Maire : « 21 élèves iront à Ault et 12 élèves viendront à Friaucourt »

M. DUHAMEAUX S : « Avec la construction de futurs logements à Ault, l'école aura-t-elle la capacité d'accueillir l'intégralité des enfants en cas de RPC ? »

L'inspection encourage à ce jour le fonctionnement sur la base d'un RPI.

M. FROMENCOURT F demande la répartition des enfants d'Allenay (7 en tout).

⇒ 4 à Ault et 3 à Friaucourt

Mme le Maire met le point au vote

⇒ **11 voix POUR et 3 Abstentions de M. FROMENCOURT F, Mme FROMENCOURT P et M. MONARD B.**

QUESTIONS DIVERSES

1. M. FOUQUEMBERG F. informe le Conseil qu'un défibrillateur sera posé prochainement sur le mur de la salle des fêtes. Une formation est proposée pour un groupe de 20 personnes.
L'information sera transmise aux élus pour qu'ils puissent participer.
2. La gardienne du camping a démissionné. Un agent de la collectivité est en formation pour la remplacer.
M. FROMENCOURT F, Mme FROMENCOURT P et M. MONARD B. soulignent qu'il faudrait trouver une solution durable pour la gestion du camping.
Mme FROMENCOURT P propose une annualisation du temps de travail pour obtenir l'intérêt des candidats.
Mme le Maire fait part aux élus de la difficulté à recruter.
Mme FROMENCOURT P propose de recruter en « job d'été ».
3. M. FROMENCOURT F fait part d'une question d'un Friaucourtois : « Pourrions-nous avoir le calendrier prévisionnel de l'entretien des voiries ? »
M. LECONTE S. a fait faire des devis pour l'achat d'un matériel type balayeuse mécanique ainsi qu'un devis pour 3 passages annuels de la balayeuse de la CCVS. Le coût étant élevé, le point est en cours de réflexion.
M. FROMENCOURT F souligne que la tâche est ingrate pour les employés communaux.
4. Demande de Mme FROMENCOURT P : « zones de décrochage trop courtes pour décrocher les roues des tracteurs qui sortent du chemin communal dans la rue Jean Hénin lors des campagnes betteravières ou autres. Réflexion sur des solutions ainsi qu'un rappel aux administrés de nettoyer leurs

caniveaux et trottoirs (partenariat avec les agriculteurs ? zone de décrochage étendue dans le chemin ?) »

5. Mme FROMENCOURT P. demande ce qu'il en est du poste d'adjoint technique => nomination stagiaire de l'agent qui était déjà en CDD.
Elle demande également ce qu'il en est du remplacement de la secrétaire de Mairie => recrutement en cours

6. M. FROMENCOURT F revient sur un point du camping : « qu'en est-il de la nouvelle chaudière ? »
M. FOUQUEMBERG F indique qu'un ballon à gaz a été acheté et que la pose sera effectuée prochainement par SAS Alexis Duchossois.

7. Mme FROMENCOURT P demande qu'il soit rappelé de bien respecter les jours et heures de sortie des poubelles lors du ramassage hebdomadaire et de ne pas oublier de les rentrer dans la journée.
Mme COULON N. explique que le camion de la CCVS ne passe pas toujours dans toutes les rues, notamment la Ruelle goutte et qu'il est demandé aux habitants de laisser la poubelle à l'extérieur en vue d'un prochain passage.
Mme le Maire demande qu'un rappel soit effectué à la CCVS.

Mme FROMENCOURT P. demande également s'il n'est pas possible de voir avec la CCVS que les tours de ramassage soient inversés : + de passages pour les sacs jaunes et – pour les ordures ménagères.

Mme le Maire indique que ce point a déjà été évoqué avec la CCVS, sans succès.

8. M. MONARD B. indique que les miroirs posés récemment sont bien placés mais précise qu'il en manque un lorsqu'on sort de la rue du cimetière.

9. M. et Mme FROMENCOURT reviennent sur l'opération « participation citoyenne » et aimeraient que des référents soient à nouveau nommés et informés régulièrement sur le dispositif afin d'éviter d'éventuels squats et cambriolages dans notre commune.

10. M. FROMENCOURT F. indique qu'il y a fréquemment des dépôts sauvages dans les chemins de la commune.

M. LECONTE S. précise qu'il y en a aussi dans le bois de Friaucourt.

Il est précisé également qu'un agriculteur accepte de collecter les tontes d'herbe de la commune mais que ça se limite aux tontes de la commune.

11. Le ramassage des encombrants a eu lieu le 2 juin dernier. M. LECONTE S. y a participé avec les agents communaux afin de se rendre compte par lui-même de la quantité à ramasser => plusieurs camions et remorques sur la journée. Des photos ont été prises.

Une limite sera très certainement fixée à l'avenir.

Sans autres questions la séance est levée à 19h42